

Campagne de promotion au choix au titre de l'année 2023 – Filière technique

Attestation d'exercice des fonctions d'examineur du permis de conduire

Cette attestation doit être jointe à la fiche de candidature et doit être transmise à la DRHFPNC sous couvert de l'employeur **au plus tard le 31 mai 2024**.

Nom/Prénom :	
Affectation actuelle :	

Occupe au 31 décembre 2022 un emploi d'examineur du permis de conduire et justifie au 31 décembre 2022 d'au moins huit ans d'exercice des fonctions d'examineur du permis de conduire (joindre la fiche de poste correspondante¹)

Employeur	Fonctions occupées	Date de début	Date de fin

Date :

Signature et cachet de l'employeur :